

Intervenant :

Email :



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 2 Heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION :



- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

Pour mettre en œuvre les projets sur lesquels vos concitoyens vous ont accordé leur confiance, vous devrez mettre en œuvre un certain nombre de d'opérations de travaux, pour la création de nouveaux équipements, l'aménagement de l'espace public, la restauration de certains bâtiments publics... Si c'est une action enthousiasmante qui prouve l'avancement de votre travail, il est essentiel de communiquer au mieux pour le valoriser et surtout pour éviter que les possibles nuisances liées aux travaux réalisés.

L'objectif de cette session de formation est de vous aider à prendre connaissance des outils de communication innovant qui vous permettront de prévenir au mieux les réactions de vos administrés, leurs questionnements et entretenir leur volonté de voir les projets de votre territoire se réaliser.

A l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité de:

- Identifier les nuisances et les prévenir.
- Garantir un fonctionnement minimum des équipements publics.
- Permettre aux administrés de se projeter et valoriser au mieux les travaux.

PROGRAMME

Identifier les nuisances et les prévenir :

- L'importance de bien phaser les travaux.
- Localiser au mieux l'ensemble des points impactés par les travaux.
- Identifier et prévenir les nuisances par périodes et par lieux.
- Informer les administrés par espace et à chaque étape des travaux.

PROGRAMME

Garantir le fonctionnement des équipements publics :

- Identifier les espaces et les services publics impactés.
- Mettre en place un plan de service minimum.
- Informer les administrés sur les mesures mises en place pour garantir un service minimum.

Valoriser les travaux :

- Permettre aux administrés de se projeter sur les travaux en cours.
- Informer au mieux les administrés des évolutions des travaux.
- Réussir à marquer au mieux la réalisation des travaux.



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891